

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Ouest-
de-l'île-de-Montréal

Québec 



RAPPORT ANNUEL

1ER AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025





LISTE DES ACRONYMES

- ALIMA Centre de nutrition sociale périnatale
- ALEMNA À l'écoute des mineurs non accompagnés
- AMP Activités médicales particulières
- ASFC Agence des services frontaliers du Canada
- BBSP Bilan de bien-être et de santé physique des réfugiés
- BIPE Bureau d'information Parc-Extension
- CCOMTL CIUSSS du Centre-Ouest de l'Île-de-Montréal
- CDAR
- CERDA Centre d'expertise sur le bien-être et l'état de santé physique des réfugiés et des demandeurs d'asile
- CISR Commission de l'immigration et du statut de réfugié
- CIUSSS Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
- CLSC Centre local de services communautaires
- CSSDM Centre de services scolaires de Montréal
- CWICE Child Welfare Immigration Centre of Excellence
- DRMG Département régional de médecine générale
- ERAR Examen des risques avant renvoi
- ETPS Entente sur les tiers pays sûrs
- GAP Guichet d'accès première ligne
- GRC Gendarmerie royale du Canada
- HCR Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
- INICI Immigré · Intégrer · Innover
- IPS Infirmière praticienne spécialisée
- IRCC Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada
- MFA Ministère de la Famille et des Aînés
- MIFI Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
- MNAS Mineur non accompagné ou séparé
- MSSS Ministère de la santé et des services sociaux
- PFSI Programme fédéral de santé intérimaire
- PRAIDA Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile
- RDC République démocratique du Congo
- NAM Numéro d'assurance maladie
- SBF Supplément au budget familial
- SI Section de l'immigration
- SPR Section de protection des réfugiés
- SPVM Service de Police de la Ville de Montréal
- YMCA Les YMCA du Québec

INTRODUCTION

L'année écoulée a été marquée par de nombreux défis et une grande capacité d'adaptation de la part des équipes du PRAIDA. En effet, elle a été caractérisée par plusieurs transformations majeures, passant notamment par la clarification et confirmation de notre mandat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le déploiement de Santé Québec, la restructuration des services destinés aux mineurs non accompagnés ou séparés (MNAS) et le développement de séances d'information en ligne ainsi que le développement de séances d'information en ligne visant à rejoindre, entre autres, les personnes se trouvant à l'extérieur de Montréal.

Un an après l'adoption du protocole additionnel à l'Entente sur les tiers pays sûrs (ETPS), le PRAIDA a aussi dû s'adapter à l'évolution des trajectoires migratoires. L'augmentation des arrivées par voie aérienne a entraîné une pression accrue sur les ressources d'accueil. De plus, l'augmentation des demandes d'asile présentées à l'interne nous a conduit à renforcer la collaboration avec divers partenaires afin de rejoindre les personnes ayant échappé aux trajectoires d'accueil conventionnelles. Dans ce contexte, le PRAIDA a notamment soutenu les milieux en itinérance et le SPVM par le biais de formations et la création de corridors de services et ainsi mieux répondre aux besoins des personnes en demande d'asile se retrouvant en situation d'itinérance. Depuis l'automne, la baisse du nombre d'arrivées a entraîné la fin progressive des transferts vers les hébergements fédéraux.

Du côté des services du Bilan de bien-être et de santé physique des réfugiés (BBSP), cette tendance s'est traduite par une diminution du nombre de références, notamment en raison de la fin de l'accueil des ressortissants ukrainiens. Ce contexte a permis aux équipes de réajuster leurs pratiques dans une perspective d'amélioration continue.

Enfin, l'année s'est conclue dans un climat d'incertitude marquée par la situation politique instable chez nos voisins du sud, conjuguée à l'augmentation des arrivées à la frontière canado-américaine. L'annonce par la nouvelle administration américaine de mesures restrictives en matière d'immigration, incluant la révocation de certains statuts de protection temporaire, soulèvent des préoccupations quant à leurs impacts potentiels sur les flux migratoires au Canada.

Ce rapport annuel témoigne du travail soutenu et de l'engagement constant des équipes du PRAIDA, ainsi que de la collaboration intersectorielle essentielle pour répondre aux besoins des personnes en demande d'asile et réfugiées.



PRÉSENTATION

Le Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA)

Mandaté par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le PRAIDA est un programme de la Direction des services intégrés de première ligne du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal, spécialisé dans l'accueil et l'intégration des personnes en demande d'asile sur le territoire du Québec.

Plus précisément, le PRAIDA a le mandat de :

- Offrir des services psychosociaux et des services de santé aux personnes en demande d'asile ;
- Soutenir et accompagner les organismes communautaires et institutionnels dans leurs interventions auprès des personnes en demande d'asile et en processus de régularisation de leur statut migratoire ;
- Établir le bilan de bien-être et de santé physique des personnes réfugiées réinstallées sur l'Île-de-Montréal et de les référer aux différentes ressources selon leurs besoins.

MISSION

La mission du PRAIDA est de faciliter l'établissement et l'intégration des personnes en demande d'asile au Québec, encourager leur autonomie et leur offrir un soutien holistique et intégré en collaboration avec les organismes communautaires et partenaires gouvernementaux.



POPULATION CIBLE

- Personnes en processus de demande d’asile ;
- Personnes déboutées et dont le dossier est :
 - En appel
 - À l’étude pour une demande d’examen du risque avant le renvoi (ERAR)
 - À l’étude, à la suite d’une demande de résidence permanente pour des considérations d’ordre humanitaires
- Personnes en mesure de renvoi ;
- Personnes originaires de pays où il y a une suspension temporaire de renvoi ;
- Personnes réfugiées réinstallées résidant sur l’Île-de-Montréal.

ÉQUIPE PRAIDA

Le PRAIDA est une équipe multidisciplinaire composée de travailleurs sociaux, de techniciens en travail social, d’infirmières, de sage-femmes, d’agentes de planification, programmation et de recherche et d’agents administratifs ainsi que d’une équipe de gestion avec des profils variés.

Ensemble, ils assurent l’accueil, des services d’installation et d’intégration à la société québécoise, des soins de santé et psychosociaux aux personnes en demande d’asile au Québec ainsi qu’aux personnes réfugiées réinstallées sur l’Île-de- Montréal.



L'ANNÉE EN QUELQUES CHIFFRES

LES ARRIVÉES

Pour l'année financière 2024-2025, le Québec a accueilli 49 960 personnes demandant l'asile, une baisse par rapport aux 65 570 personnes reçues l'année précédente. Pour la même période, à l'échelle nationale, le Canada a toutefois battu un nouveau record avec 154 615 demandes d'asile déposées. Fait marquant cette année, pour la première fois depuis plusieurs années, ce n'est plus le Québec mais l'Ontario qui est devenue la principale province d'accueil, avec 80 910 demandes d'asile enregistrées.

Les modes d'entrée ont continué d'évoluer cette année au Québec, dans la lignée des tendances observées l'an dernier. Les demandes présentées à l'interne représentent désormais 44 % du total, tandis que celles déposées dans les aéroports comptent pour 42 %. À l'inverse, les arrivées par voie terrestre ont chuté à 14 %, alors que depuis les dernières années, elles constituaient la principale voie d'entrée pour les personnes demandant l'asile au Québec.

Par ailleurs, une hausse notable du nombre de mineurs non accompagnés ou séparés (MNAS) a été constatée cette année, soit une augmentation de 43% dans nos services.

Dans ce contexte, le PRAIDA a hébergé 5701 personnes, soit 13% des personnes arrivées au Québec. En raison de l'atteinte de sa pleine capacité d'hébergement (1 150 places), le PRAIDA a également référé 1 218 personnes vers les hébergements fédéraux, représentant 18% des personnes ayant sollicitées un hébergement temporaire.

Enfin, ces volumes élevés de demandes d'asile au Canada s'inscrivent dans une dynamique mondiale préoccupante. Selon le HCR, le nombre de personnes déplacées de force en raison de conflits et de persécutions a atteint un sommet historique de plus de 123 millions à la fin de l'année 2024, prolongeant une tendance à la hausse observée depuis plus d'une décennie.

OFFRE DE SERVICES



Accueil psychosocial

Le service d'accueil du PRAIDA est la porte d'entrée des services de santé et des services sociaux pour les personnes ayant demandé asile. Les services qui y sont offerts comprennent :

- Évaluation des besoins, repérage et dépistage des facteurs de risque ;
- Évaluation de l'admissibilité à l'hébergement temporaire ;
- Information sur les démarches de régularisation de statut migratoire, d'installation et d'intégration ;
- Orientation vers des ressources et services complémentaires, à l'interne et à l'externe.

Afin de soutenir les professionnels externes dans leurs interventions auprès des personnes en demande d'asile, ainsi que les personnes en demande d'asile pour qui les déplacements peuvent être plus complexes, du soutien téléphonique a été mis en service.

- Soutien téléphonique aux professionnels ;
- Soutien téléphonique aux usagers.

Faits saillants :

- Consolidation de l'offre de soutien téléphonique pour les usagers et les professionnels afin de renforcer le mandat provincial du PRAIDA ;
- Perfectionnement et mise à jour des processus en fonction des tendances observées et des échanges d'information avec nos partenaires ;
- Déploiement de séances d'information en ligne pour les usagers.

Quelques chiffres :

- 5 383 usagers distincts à l'accueil psychosocial
- 11 216 demandes d'information (en personne ou par téléphone)
- 670 nouvelles demandes SBF
- 93 nouvelles demandes pour l'allocation enfant avec besoins particuliers
- 1912 professionnels ont obtenu du soutien téléphonique
- 29 séances d'information, avec un total de 1196 participants



Hébergement

Le PRAIDA offre un hébergement temporaire aux personnes en processus de demande d'asile nouvellement arrivées, à la suite d'une évaluation de leur admissibilité, selon des critères prédéfinis, c'est-à-dire: avoir peu de ressources financières, n'avoir aucun réseau établi à Montréal et être arrivé au pays depuis moins de 10 jours.

En collaboration avec notre partenaire du YMCA, le PRAIDA gère 2 sites d'hébergement temporaire pouvant accueillir un total de 1 150 personnes.

Faits saillants:

- Amélioration continue de l'offre de services, notamment des séances de groupe, afin de répondre aux délais liés aux procédures d'installation ;
- Collaboration avec le SPVM dans le cadre du projet Immersion ;
- Révision des calendriers d'activités en hébergement temporaire selon le sondage d'appréciation des usagers et implantation d'indicateurs de qualité et de performance.

Quelques chiffres :

- 5701 personnes hébergées
- 8 082 interventions
- 686 interventions de groupe
- 1 021 ateliers offerts par l'équipe de travailleurs sociaux

Profil des personnes hébergées

Nombre de personnes hébergées : 5701

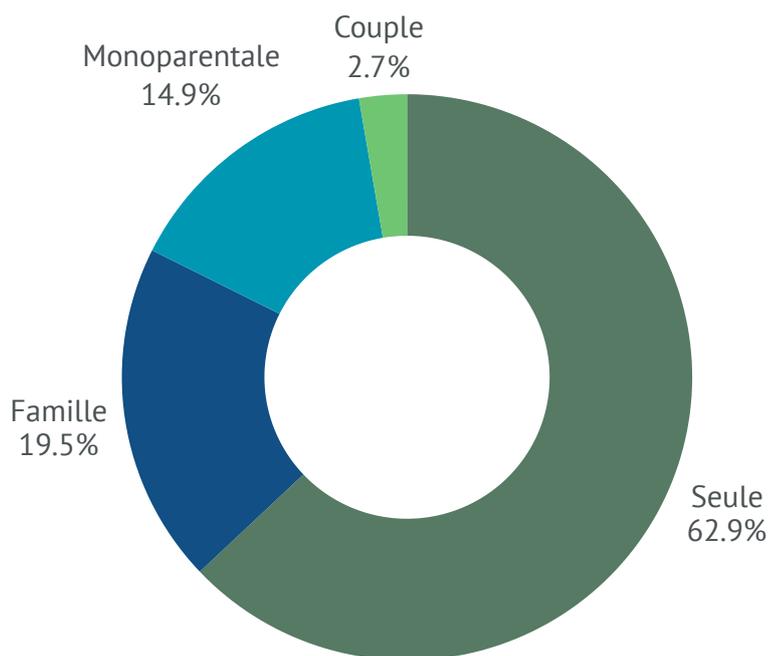
Sexe :

- Hommes 66%
- Femmes 34%

Ratio Adulte/ enfants :

- Adulte 83%
- Enfants 17%

Âge moyen : 36 ans



Proportion en % de la composition familiale

Principaux pays de provenance

Ghana



Nigéria



RDC



Guinée



Mexique





Accueil santé

Les infirmières au PRAIDA reçoivent les personnes en demande d'asile qui présentent une problématique de santé nécessitant d'être orientées, selon les besoins, vers des ressources et professionnels de la santé (maladies chroniques, femmes enceintes, renouvellement de prescriptions, etc.).

Faits saillants

- Révision de l'offre de services vaccinal afin d'augmenter le nombre d'utilisateurs rejoints ;
- Uniformisation des chariots d'urgence sur les deux sites du PRAIDA ;
- Uniformisation des salles d'allaitement dans les deux sites d'hébergement ;
- Mise en place d'une structure de concertation clinique interdisciplinaire ; (Infirmière et travailleur social) pour les cas complexes ;
- Collaboration avec le DRMG de Montréal visant à identifier les secteurs prioritaires au développement d'activités médicales particulières (AMP) aux personnes en demande d'asile sur le territoire montréalais.

Quelques chiffres :

- 854 personnes vaccinées en hébergement
- 5 390 rendez-vous avec une infirmière
- 3477 soutiens téléphoniques aux usagers
- 18 médecins partenaires ayant des AMP CDAR
 - 608 références vers nos médecins partenaires



Mécanisme de coordination régionale pour les femmes enceintes en demande d'asile

Grâce à la collaboration de 18 établissements montréalais, le mécanisme régional permet de répondre efficacement aux besoins des femmes enceintes en demande d'asile, souvent arrivées sans suivi médical. Ce service est le fruit d'une collaboration entre la Maison de Naissances de Côte-des-Neiges et le PRAIDA afin d'offrir une trajectoire de soins précoce et adaptée aux femmes enceintes.

Faits saillants

- Optimisation des rôles entre infirmière et sage-femme en hébergement temporaire ;
- Production d'un guide d'informations pour les futures mamans ;
- Séances de groupe en collaboration avec ALIMA et le CLSC métro.

Quelques chiffres:

- 108 femmes enceintes référées au mécanisme de coordination
 - 106 femmes enceintes vues en hébergement
 - 1 femme enceinte vues en communauté
 - 1 femme enceinte vues dans les hôtels fédéraux



Suivi adulte

L'équipe de suivi psychosocial assume les interventions à moyen et long terme auprès des usagers plus vulnérables, référés par l'équipe de l'accueil ou par d'autres professionnels provenant de divers organismes et institutions. Parmi les usagers de ce service, diverses problématiques sont vécues : problèmes de santé mentale découlant de la migration non planifiée ou de la précarité du statut d'immigration, deuils multiples, choc culturel, expérience de violence organisée et stress post-traumatique.

Faits saillants

- Révision des mécanismes de communication avec les référents pour augmenter la pertinence/qualité des références ;
- Amélioration des processus permettant de diminuer les délais d'accès au suivi adulte ;
- Participation active à des rencontres bimensuelles interprogrammes du CCOMTL visant à optimiser l'orientation des dossiers complexes, notamment en lien avec les références en santé mentale ;
- Comité de travail visant le développement d'un projet d'intervention de groupe axé sur la gestion du stress ;
- Mobilisation des employés du PRAIDA pour contribuer à une distribution de cadeaux de Noël, en complément à l'Opération Père Noël, permettant ainsi à un plus grand nombre de jeunes de bénéficier de cette initiative.

Quelques chiffres :

- 176 références reçues
- 142 personnes bénéficiaient d'un suivi psychosocial au 31 mars 2025
- 326 jeunes ont bénéficié de l'Opération Père Noël
- 19 jeunes ont bénéficié de l'Opération Père Noël PRAIDA



Accompagnement des mineurs non accompagnés ou séparés (MNAS)

Le PRAIDA est responsable de la prise en charge des mineurs non accompagnés ou séparés (MNAS), et ce, de leur arrivée au Québec jusqu'à l'obtention de la résidence permanente ou de la majorité. L'hébergement de ces jeunes varie selon 3 scénarios, soient :

- Dans une famille d'entraide : afin de préserver les unités familiales et l'appartenance culturelle, les jeunes qui ont un réseau élargi au Canada peuvent être hébergés dans celui-ci. La capacité de la famille ou de la personne à s'occuper du jeune est alors évaluée par une intervenante du PRAIDA et un suivi est également fait tout au long de la prise en charge du jeune;
- Dans l'une des ressources des Centre Jeunesse de Montréal ou de la famille Batshaw;
- En appartement semi-autonome.

Faits saillants

- Restructuration des services afin de mieux répondre à la demande croissante ;
- Collaboration avec IRCC et ASFC afin d'améliorer les processus de référencement ;
- Travaux avec le Centre jeunesse de Montréal afin de mieux définir les rôles et responsabilités.

Quelques chiffres

- 203 nouveaux mineurs référés vers les services du PRAIDA, dont 194 ont accepté les services
- 20 jeunes ayant bénéficié d'intervention de groupe (12-14 ans ou 15-17 ans)
 - Thématiques : parcours migratoire et réalités post-migratoires, culture et identité, réalité MNAS, émotions (liées au stress, aux deuils et aux transitions)
- Durée moyenne de l'épisode de service : 849 jours

Profil des MNAS

- Âge moyen : 17 ans

Principaux pays de provenance



Haiti



Inde



RDC



Représentation désignée

Les travailleurs sociaux de cette équipe sont mandatés par la Commission de l'Immigration et du statut de Réfugié (CISR) afin de représenter les personnes en demande d'asile n'ayant pas les aptitudes nécessaires pour comprendre la nature des procédures dans lesquelles ils se trouvent lors des démarches et de l'audience entourant la demande d'asile. Ils veillent à protéger leurs intérêts et à les informer de façon adaptée.

Faits saillants

- Réévaluation de nos outils organisationnels et de collaboration afin d'optimiser la qualité et l'efficacité de notre prestation de services ;
- Collaboration accrue avec des avocats spécialisés en immigration ;
- Redéfinition du rôle de représentant désigné, en s'assurant de répondre aux exigences liées au Guide du représentant désigné de la CISR ainsi qu'aux obligations déontologiques de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec ;
- Bonification de l'offre de service aux mineurs non accompagnés afin de favoriser leur autonomie tout en veillant rigoureusement à la protection de leurs intérêts supérieurs.

Quelques chiffres

- 50 nouveaux usagers
- 75 collaborations spécifiques pour des cas complexes
- 40 audiences réalisées à la SPR
- 95 audiences réalisées à la SI



Bilan de bien-être et de santé physique des réfugiés (BBSP)

Comme les 13 autres cliniques de réfugiés mandatées au Québec, le PRAIDA, en collaboration avec l'équipe médicale de la CDAR, offre aux personnes réfugiées réinstallées résidant sur l'Île-de-Montréal un bilan de bien-être et de santé physique. Le service comprend une évaluation psychosociale par une travailleuse sociale ainsi qu'une évaluation de l'état de santé par une infirmière clinicienne/une infirmière praticienne spécialisée (IPS)/médecin, ainsi que de l'orientation et références vers les services appropriés.

Faits saillants

- Fin de l'offre de services aux ressortissants ukrainiens ;
- Révision et mise à jour des ordonnances collectives BBSP (en cours) ;
- Projet-pilote, en collaboration le MSSS, visant à améliorer la reddition de compte pour le BBSP.

Quelques chiffres

- 663 réfugiés réinstallés à Montréal
- 275 références reçues
- Atteinte de la cible ministérielle quant au délai de 90 jours



Clinique des demandeurs d'asile et réfugiés (CDAR)

Composée de médecins, d'infirmière et d'Infirmières praticiennes spécialisées, la Clinique des demandeurs d'asile et réfugiés, située au CLSC Côte-des-Neiges, est la seule clinique médicale spécifiquement dédiée aux personnes en demandes d'asile au Québec. On y reçoit des personnes aux prises avec des maladies chroniques instables, des problématiques de santé mentale, de la comorbidité et une barrière linguistique.

Quelques chiffres

- 180 nouveaux usagers admis à la CDAR
- 511 usagers ont bénéficié d'un suivi médical (équipe médecin et IPS) ; avec un total de 3924 rendez-vous
- 223 usagers ont été vus par une infirmière ; avec un total de 511 rendez-vous

Partenariat, rayonnement, recherche et enseignement

Les activités de sensibilisation et de recherche au PRAIDA s'inscrivent en conformité avec les six volets de la mission universitaire du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Ces activités incluent :

- La sensibilisation des professionnels et partenaires œuvrant auprès des personnes en demande d'asile quant au parcours migratoire, les différents statuts migratoires et droits associés, les rôles et responsabilités, la trajectoire des personnes en demande d'asile, l'offre de services du PRAIDA;
- Les activités de recherche autour de thématiques touchant la question des personnes en demande d'asile ou personnes réfugiées, la participation à des colloques, des tables de concertation et des ateliers de formation, etc. sur des sujets qui touchent les personnes en demande d'asile ou réfugiées.



Partenariat

- 10 partenaires ont présenté leurs services et expertise à l'équipe dans le cadre des activités mensuelles
- Présentation sur la prévention de la fraude en droit de l'immigration au BIPE de Parc-Extension en collaboration avec le Barreau de Montréal
- Contribution au projet IMMERSION du SPVM (19 binômes accueillis au PRAIDA)
- Collaboration au projet-pilote de régionalisation des personnes en demande d'asile dans la région de la Capitale-Nationale piloté par le MIFI
- 7 partenaires offrant du soutien à la recherche de logement présents en hébergement temporaire
- 470 ateliers offerts par nos partenaires en hébergement temporaire
- Partenaire officiel du Salon emploi et de l'intégration d'INICI et participation aux éditions 2024 et 2025
- Participation active à différents espaces de concertation



Rayonnement

- 15 activités de rayonnement communautaire en collaboration avec des partenaires (kiosques, séances d'informations aux usagers)
- Présentation à plusieurs évènements :
 - Colloque de la Chaire publique AELIÉS, Université Laval, L'immigration aujourd'hui : entre défis, opportunités et retournements d'un monde globalisé
 - Colloque CERDA, Trajectoires de vie, trajectoires de services – 3 présentations
 - Colloque UQAM, La lutte contre les migrations irrégulières, le trafic de migrants et la traite des personnes : quelle incidence sur la protection des droits fondamentaux des migrants et des demandeurs d'asile au Canada
 - 91e congrès de l'ACFAS – 2 présentations
 - Grand Forum des partenaires du ministère de la Famille et des Aînés (MFA)
 - 1ère édition du *Forum de l'Ouest de l'île de Montréal sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle*
 - CWICE National conference, *Global Horizons in Child Welfare and Immigration: Bridging Borders and Building Futures*



Recherche

5 projets de recherche actuellement en cours :

- Expérience de soutien pendant l'accouchement des personnes réfugiées et demandeuses d'asile
- Comprendre la valeur ajoutée des IPSPL pour les personnes en situation de vulnérabilité
- Welcome Haven
- Pratique de pointe
- ALEMNA



Enseignement

- 3 757 personnes rejointes par nos formations
 - Notamment, le SPVM, le Tribunal administratif du travail, la CSSDM
- 2 stagiaires en soins infirmiers
- 6 stagiaires en travail social
- Intervention dans 3 cours universitaires :
 - Université de Montréal (2) : ASA6705, MSO6500
 - Université du Québec à Rimouski (1) : MSI6233
- Nombre d'étudiants accueillis pour des stages d'observation :
 - Université de Montréal – Stage de médecine sociale engagée (MMD 3556) : 4
 - McGill - Communauté habilitante à l'apprentissage de la pratique par le partenariat (CHAPP): 4
 - Association INCommunity : 6

Faits saillants :

- Soutien au développement de trajectoires usagers sans NAM en collaboration avec différents GAP de la province
- Collaboration avec la GRC pour la prévention de la traite et l'élaboration d'outils pour soutenir les intervenants
- Collaboration accrue avec le milieu de l'itinérance
 - Formation
 - Corridors de services
 - Participation aux deux éditions du Guichet unique en itinérance du SPVM
- Démarches pour rejoindre davantage les milieux universitaires, notamment par l'offre d'intervention dans des cours et l'encadrement de stagiaires
- Refonte de la formation et des objectifs d'apprentissage
- Participation à des activités dans des organismes partenaires afin de rejoindre davantage la clientèle
- Participation à la concertation COSAMI et responsable du groupe de travail outils et formation dans le cadre du Projet de Loi 83



PROJECTIONS

Perspectives pour l'année 2025-2026

- Renforcer le rôle du PRAIDA en tant que pôle d'expertise pour le soutien aux établissements et aux intervenants ;
- Impliquer davantage les usagers dans la conception et l'appréciation des services ;
- Accroître la circulation d'informations au sein du PRAIDA et auprès de nos partenaires ;
- Collaborer davantage avec la recherche pour des projets novateurs entourant la population des personnes en demande d'asile ;
- Identifier les opportunités de télésanté ;
- Poursuivre les activités d'enseignement et de rayonnement afin d'augmenter l'attractivité de la main-d'œuvre.